

VILLELAURE

Devenir "une famille à énergie positive", c'est possible!



Lors de l'inauguration à Villelaure, de la 1^{re} tranche du projet photovoltaïque des "Centrales villageoises du pays d'Aigues", initié en 2015 par la société citoyenne à gouvernance coopérative éponyme.

/ PHOTO ARCHIVES A.C.

D'autres villages pourront participer au projet de la société citoyenne.

La société citoyenne "Centrales Villageoises du Pays d'Aigues", qui a installé des panneaux photovoltaïques sur la crèche, l'école maternelle et l'école élémentaire de Villelaure, a décidé, avec la collaboration du FIL (Fabrique d'Initiatives Locales) de faire bénéficier les Villelauriens du modèle "Familles à énergie positive".

LES AVANTAGES DE L'ÉNERGIE SOLAIRE

Les avantages de l'énergie solaire sont innombrables. Elle est disponible pratiquement toute l'année, même lorsque le taux d'ensoleillement est à son plus bas niveau. Elle convient à toutes les zones climatiques à condition de choisir le bon équipement. L'énergie solaire fait partie des énergies dites propres puisqu'elle n'émet pas de gaz à effet de serre (du dioxyde de carbone), contribuant ainsi à réduire l'utilisation de système de chauffage, de refroidissement ou de production d'eau chaude fonctionnant à l'énergie fossile.

A.C.

À l'issue d'une première réunion publique un groupe pilote de huit familles s'est inscrit et son objectif sera d'identifier les pistes d'économie et de commencer à s'entraîner pour participer au prochain défi "Familles à énergie positive" de l'hiver 2018-2019.

L'objectif est d'agir de façon

concrète, mesurable, durable et conviviale sur la consommation d'énergie des familles participantes. Ces familles se rassembleront en équipes avec pour objectif de réduire sa consommation d'énergie de 10 % au moins entre deux saisons de chauffe, sans investissement, uniquement par les gestes du quoti-

dien. "Cette opération qui va se dérouler sur toute l'année 2018 est entièrement gratuite pour les participants, les frais étant pris en charge par les Centrales Villageoises du Pays d'Aigues. La municipalité, qui a pris le parti d'être commune pilote pour le développement des énergies renouvelables et des économies d'énergie, soutient ce programme", souligne Jean-Michel Bostetter, président de la SAS Centrales Villageoises du Pays d'Aigues.

D'autres réunions sur ce thème seront prochainement organisées par les Centrales Villageoises du Pays d'Aigues dans les communes du Sud Luberon.

Alain CARLE

Contact : Jean-Michel Bostetter :
07 06 33 88 31 94.